



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2016

2016 PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE

20 OCT. 2016

Délibération N°2016/128

Date de convocation : 11 OCTOBRE

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille seize, le 17 octobre 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle Polyvalente de LIGNY-EN-CAMBRESIS, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambresis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Mauvois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (58 titulaires 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN

Hubert DEJARDIN

Nathalie GAVE

Gérard LENOBLE

Brigitte ROLAND-BEC

Agnès BERANGER

Guy BRICOUT

Anne-Sophie MERY-DUEZ

Martine THUILLEZ

Alain GOETGHELUCK

Pierre LAUDE

Jean-Marc GOSSART (S)

Karine ELOIR

Joëlle MANESSE

Pascal FOULON

Pascal COQUELLE

Michel GOUVART (S)

Daniel BLAIRON

Véronique NICAISE

Jean-Marc DOSIERE

Chantal WAYEMBERGE

Vincent WAXIN

Yannick HERBET

Christian PAYEN

Jean-Pierre THIEULEUX

Gérard FILLION (S)

Didier BONIFACE

Régine DHOLLANDE

Liliane RICHOMME

Sandrine TRIoux

Gérard TAISNE

Bernard PLET

Bertrand LEFEBVRE

Charles BLANGIS

Joseph MODARELLI

Janine TOURAINNE

Michel HENNEQUART

Didier BLEUSE

Augustine NOIRMAIN

Maurice DEFAUX

Jean-Paul CAILLIEZ

Jean-Félix MACAREZ

Virginie LE BERRIGAUD

Pierre-Henri DUDANT

Christian PECQUEUX

Dominique LAMOURET

Frédéric BRICOUT

Mélanie DISDIER

Alain RIQUET

Serge WARWICK

Gilles PELLETIER

Jean-Claude GERARD

Jean-Louis CAUDRELIER

Laurent COULON

Serge SIMEON

Pascal LEVEQUE

Laurence RIBES

Jacky DUMINY

Daniel CATTIAUX

Stéphane JUMEAUX

Daniel FIEVET

Membre(s) Excusé(s) (1) : Jean-Pierre RICHEZ

Membre(s) Absent(s) (6) :

Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Marie-Lise MARLIOT, Bruno MANNEL, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Henri QUONIOU.

Membre(s) ayant donné procuration (9) :

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Jacques OLIVIER à Nathalie GAVE, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Bernard POULAIN à Didier BONIFACE, Brigitte PRUVOY à Martine THUILLEZ, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Isabelle PIERARD à Charles BLANGIS, Axelle DOERLER à Jean-Paul CAILLIEZ.

Véronique NICAISE est élue secrétaire de séance

N°2016/128 - CONSULTATION SUR LA DEMANDE DE DESAFFILIATION DU SDIS AU CDG59

Monsieur le Président informe l'assemblée que le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord (SDIS) affilié volontaire au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord sollicite son retrait.

Conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et au décret n°85-643 du 26 juin 1985, il peut être fait opposition à la demande du SDIS, soit :

- par les deux tiers des collectivités et établissements déjà affiliés, représentant au moins les $\frac{3}{4}$ des fonctionnaires concernés,

- par les $\frac{3}{4}$ de ces collectivités et établissements représentant au moins les $\frac{2}{3}$ des fonctionnaires concernés.

La décision de la CCCC doit être adressée au Cdg59 avant le 1^{er} décembre 2016.

Monsieur le Président sollicite donc l'avis de l'assemblée sur cette demande.

1 vote contre : M. Michel GOUVART
ADOPTE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 20 octobre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 20 octobre 2016
Le 20 octobre 2016

Vu,



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental


Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

CONSEIL
PRÉVENTION
CONCOURS
CARRIÈRES
EMPLOI

Lille, le 26 septembre 2016

REÇU 28 SEP. 2016

Le Président, à

Monsieur le Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
CAUDRESIS-CATESIS
39 rue de Ligny
59540 CAUDRY

Nos réf. : COT04CGU/AAB/CRD

Affaire suivie par : A. ADOUNI-BRIQUET

Tél. : 03.59.56.88.02

comptabilite@cdg59.fr

Objet : Consultation sur la demande de désaffiliation du SDIS au Cdg59.

Monsieur le Président,

Le président du **Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord (SDIS)**, affilié volontaire au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, sollicite son retrait.

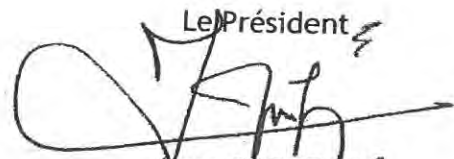
Conformément aux dispositions de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n° 85-643 du 26 juin 1985, il peut être fait opposition à la demande du SDIS, soit :

- par les deux tiers des collectivités et établissements déjà affiliés, représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés,
- par les trois quarts de ces collectivités et établissements représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés.

Votre décision (délibération) devra être adressée au Cdg59 au plus tard le 1^{er} décembre 2016.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser votre réponse à l'aide du bulletin ci-joint et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Président



Marc GODEFROY,
Maire de Lezennes
Conseiller Départemental

COUPON REPONSE

Centre de gestion de la Fonction Publique
Territoriale du Nord
Direction Affaires financières
14 Rue Jeanne Maillotte - CS 71222
59013 LILLE Cédex

Objet : Désaffiliation du SDIS au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

Collectivité/Etablissement :

Collectivité :

Adresse :

Code postal : Ville :

L'assemblée délibérante réunie le émet un avis :

Favorable

Défavorable

à la désaffiliation au Cdg59 du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord (SDIS) au 1^{er} janvier 2017.

Fait à, le.....

Signature :

Document à retourner :

***avant le 1^{er} décembre 2016,
accompagné de la délibération de l'assemblée délibérante***

- Par courrier à l'adresse située en tête du coupon réponse
- Par mail à comptabilite@cdg59.fr
- Par fax au 03.59.56.88.91